



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Rectorat de l'académie de Reims

Responsable du Pôle de recrutement (H/F)

Identification du poste

Localisation du poste : rectorat de Reims, 1 rue Navier, 51082 Reims cedex

Domaine fonctionnel : ressources humaines

Fonction : responsable du Pôle de recrutement

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Statut du poste : Création de poste

Éléments de rémunération : IFSE groupe 2

Quotité de travail : 100%

Votre positionnement dans l'organisation

Le Pôle Recrutement est rattaché à la direction des ressources humaines sous l'autorité de l'adjointe du Secrétaire général adjoint - Directeur des ressources humaines (SGA-DRH).

Votre environnement professionnel

L'académie de Reims fait partie de la région académique Grand-Est et regroupe les DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute Marne.

L'académie emploie plus de 24 000 agents, investis au service de la réussite de ses 231 000 élèves, scolarisés de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Les effectifs académiques sont composés de 17 453 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, 6 493 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux ou de santé et d'assistance éducative et 228 personnels en formation.

L'action de la direction des ressources humaines est guidée par une logique de proximité, une politique de soutien aux agents et une gestion individualisée des carrières qui intègre la dimension qualité de vie au travail.

Vos missions en quelques mots

Engagée dans un processus de transformation et modernisation de la gestion des ressources humaines, l'académie de Reims impulse la création de son pôle de recrutement. Cette création a pour finalité de structurer et renforcer la fonction recrutement au sein de l'académie.

Sous impulsion de l'adjointe du SGA-DRH, le ou la responsable du pôle de recrutement, met en place une organisation transversale du pôle et pilote son activité. A ce stade, il n'y a pas de personnel dédié au pôle.

Il s'agit de constituer un collectif de travail avec l'ensemble des acteurs académiques de recrutement : la division des personnels enseignants 2nd degré, la division des personnels administratifs, les conseillers ressources humaines de proximité, les collègues d'inspecteurs, les chefs d'établissement, les Secrétaires généraux et les divisions des personnels enseignants du 1^{er} degré des Directions des services départementaux de l'Éducation nationale et en lien avec les services communication et modernisation, la direction des systèmes d'informations, etc.

L'organisation opérationnelle du pôle doit permettre une coordination transverse, une gestion et un suivi concertés des recrutements.

En votre qualité de responsable du Pôle de recrutement, vos objectifs sont déclinés en 4 axes :

- **Structurer le pôle de recrutement et piloter son activité**
 - Structurer l'organisation afin de permettre une interaction entre les différents acteurs et services de recrutement
 - Mobiliser tous les acteurs de recrutement, coordonner leurs actions et impulser le travail collectif
 - Mettre en œuvre, en étroite collaboration avec les services académiques, des missions stratégiques telles que la communication, la modernisation et la professionnalisation au bénéfice de tous les acteurs de recrutement.
- **Déployer une stratégie de communication active et développer des partenariats**
 - Faire connaître l'académie de Reims en tant qu'employeur et valoriser son image
 - Promouvoir la diversité des métiers de l'Education nationale, les parcours et les perspectives d'évolution professionnelle
 - Diversifier les supports de communication
 - Organiser et participer aux évènements (salons, forums, ateliers...) ou webinaires
 - Consolider le partenariat avec Pôle emploi et mettre en place de nouveaux partenariats
 - Travailler avec l'enseignement supérieur
- **Attirer de nouveaux profils, accueillir et fidéliser les nouveaux entrants**
 - Identifier des besoins récurrents, attirer des profils diversifiés et constituer des viviers
 - Développer la politique d'accueil, d'intégration et de fidélisation des nouveaux entrants
 - Identifier les formations à mettre en place pour les nouveaux arrivants en fonction des besoins des métiers et de la typologie des agents, en lien étroit avec l'Ecole académique de la formation continue.
- **Renforcer la fonction recrutement**
 - Professionnaliser la fonction recrutement : accompagner, former les recruteurs et leur fournir les outils nécessaires
 - Veiller à la sécurisation juridique notamment les principes d'égalité de traitement, de transparence, d'objectivité et de non-discrimination
 - Construire des outils partagés pour la gestion du processus de recrutement.

Principales compétences et aptitudes recherchées

- Avoir des connaissances générales en gestion des ressources humaines et/ou justifier d'au moins une première expérience dans ce domaine
- Avoir des connaissances du système éducatif et ses enjeux
- Savoir travailler en autonomie et en mode transversal dans un environnement complexe
- Savoir accompagner le changement
- Savoir animer un réseau de partenaires internes et externes
- Niveau d'études : niveau 7 (Master ou équivalent)
- Conduite de projet : oui
- Encadrement : non
- Télétravail possible

Dossier de candidature

Le dossier de candidature, constitué :

- d'un curriculum-vitae détaillé,
- d'une lettre de motivation,
- de la copie du dernier entretien professionnel (le cas échéant)

sera adressé à ce.sg@ac-reims.fr avec copie à ce.drh@ac-reims.fr, avant le 19 mai 2023.